

Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: - (2006)

Heft: 1-2

Artikel: La création des Biennales de poésie de Knokke en 1952 ou : l'ascension tranquille du Journal des Poètes sur la scène littéraire internationale

Autor: Fréché, Bibiane

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-870085>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA CRÉATION DES BIENNALES DE POÉSIE DE KNOKKE EN 1952 OU L'ASCENSION TRANQUILLE DU *JOURNAL DES POÈTES* SUR LA SCÈNE LITTÉRAIRE INTERNATIONALE

Le parcours de l'équipe du *Journal des Poètes*, né en Belgique au début des années trente, apparaît comme particulièrement emblématique d'une stratégie d'émergence dans le champ littéraire français. Acquérant petit à petit tous les éléments nécessaires à son institutionnalisation, et se basant sur un large réseau international patiemment bâti, le groupe du *Journal des Poètes* tente de faire de la Belgique francophone le «centre» de la poésie. Mais ce centre, dont la pierre angulaire est la Biennale internationale de poésie de Knokke créée en 1952, transcende largement les frontières du champ littéraire français et enraie le processus de reconnaissance symbolique mis en place par le groupe.

Comme on le sait, la Belgique littéraire francophone entretient un rapport particulier avec le champ littéraire français. Tout en écrivant dans la même langue que celle de l'hexagone, les écrivains belges francophones se trouvent géographiquement et politiquement séparés du centre parisien. Pour palier à ce problème de décentration, les écrivains de la périphérie belge ont, au cours des temps, développé diverses stratégies que l'on pourrait qualifier de repli ou d'assimilation. La première consiste à puiser au sein des frontières belges sa propre spécificité, en accentuant des caractères communément attribués à la Belgique (le plat pays, le mysticisme flamand, etc.), voire des caractères régionaux (les Ardennes, les mines du Pays noir, etc.). Dans ce dernier cas, l'écrivain régionaliste est (presque) le seul représentant de sa littérature et donc le centre lui-même de cette littérature, au risque de ne pas en dépasser les frontières. La seconde stratégie, par opposition à la première, consiste à nier les frontières politiques — arguant qu'elles n'ont aucune raison d'être en littérature — et à

intégrer les écrits produits en Belgique au champ littéraire français: c'est ainsi que le Groupe du Lundi, principal représentant de cette stratégie, parle de «province littéraire française»¹.

Peut-être existe-t-il même une troisième stratégie, alternative, qui s'oppose à la première, tout en n'abandonnant pas complètement les idées de la seconde. Mais avant d'avancer cette hypothèse, il s'agit de retracer brièvement l'histoire du groupe de poètes gravitant autour du *Journal des Poètes*², berceau des Biennales de poésie.

C'est en février 1931 qu'au sein d'un petit groupe de poètes belges³ émerge l'idée de fonder un hebdomadaire poétique, qui porterait le nom de *Journal des Poètes*. Edmond Vandercammen (1901-1980), professeur de français et futur académicien, émet l'idée de s'adjoindre les offices de Pierre-Louis Flouquet (1900-1967). Ce poète français, arrivé à Bruxelles à l'âge de dix ans, est en contact avec un large réseau d'écrivains, notamment grâce à sa collaboration à la revue *Monde* dirigée par Henri Barbusse (1873-1935). Flouquet accepte de prendre part à l'aventure et le premier numéro de la revue sort le 4 avril 1931⁴. Son programme, qui se veut à la fois simple et éclectique, se résume en un mot: «Poésie». La revue accueille donc des démarches poétiques de tout type, contemporaines ou plus traditionnelles, même quand elles s'écartent des habitudes stylistiques des membres du comité de lecture. Ce dernier, qui est en fait le comité de direction et de rédaction du *Journal*, comprend des poètes belges (Pierre Bourgeois, Maurice Carême, Henry Fagne, Pierre-Louis Flouquet, Georges Linze, Géo Norge, Henri Vandepitte, Edmond Vandercammen, René Verboom, Paul Werrie) et français (Céline Arnaud, Géo Charles, Paul Dermée, Claire et Yvan Goll, André Salmon).

En marge des réunions de travail, sont mis sur pied, dès 1935, les «Dîners du *Journal des Poètes*» (1935-1958). Organisés alternativement à Bruxelles et à Paris, ces repas regroupent des poètes des deux nationalités. Il semblerait donc que le groupe du *Journal*, réseau

¹ Voir *Manifeste du Groupe du Lundi*.

² Voir à ce sujet l'article d'E. Vandercammen, «L'Aventure collective du *Journal des Poètes*».

³ Pierre Bourgeois, Maurice Carême, Georges Linze, Géo Norge, Edmond Vandercammen.

⁴ Le comité du *Journal*, dans ses numéros et publications d'après-guerre, a coutume d'affirmer que la revue a été fondée en 1930. Il n'en est rien. La «première année» a été couverte par la période des douze «numéros d'essai», publiés avec succès de mars à juin 1931, et la «deuxième année» comprend les numéros de la deuxième série, qui court de septembre à décembre 1931.

d'écrivains situé en périphérie et conscient de sa faiblesse géographique, tente d'investir les instances et réseaux parisiens, en recourant à un rapprochement stratégique. Cependant, la démarche du comité de la revue se veut nettement plus internationale. Très vite, le *Journal* universalise sa distribution; Pierre-Louis Flouquet, devenu la pierre angulaire de la revue, contacte des écrivains du monde entier, en leur faisant parvenir gracieusement l'hebdomadaire. Grâce à lui, la revue traverse les frontières francophones et passe entre les mains d'écrivains de 35 pays différents. Dès sa deuxième année d'existence, le *Journal* fédère une trentaine de comités nationaux étrangers (suisse, espagnol, portugais, italien, néerlandais, estonien, suédois, mexicain, des îles de l'Océan Indien,...), qui facilitent la publication et la traduction en français de poèmes originellement composés dans d'autres langues. On ne peut donc pas parler uniquement de relations bilatérales franco-belges, mais plutôt d'échanges internationaux multiples, ayant pour plaque tournante le groupe belge du *Journal des Poètes*.

L'hebdomadaire paraît régulièrement jusqu'à Noël 1935, date à laquelle le comité décide de le remplacer par l'édition des *Cahiers du Journal des Poètes* (1936-1940), divisés en quatre séries: «Recueils de poésie»; «Essais»; «Anthologies»; «Enquêtes». Ils sont édités par la Maison du Poète, maison d'édition fondée et dirigée par Flouquet. C'est cette année-là que débutent les activités connexes au *Journal*, qui iront se développant à un rythme exponentiel⁵. Dans l'esprit de Flouquet, 25 numéros des *Cahiers* devaient paraître annuellement, mais le nombre se stabilise, dès la quatrième année, à dix. Chaque série annuelle inclut deux numéros de la revue *Le Courier des Poètes*, dirigé par Jean Delaet (1904-?). Ce *Courrier* a pour but de maintenir le contact qui s'est établi entre les écrivains du monde entier par l'intermédiaire du *Journal* et de ne pas perdre les liens si patiemment tissés.

En 1946, le groupe de Flouquet décide de faire reparaître son *Journal*, mais sous la forme d'un périodique mensuel. C'est à cette époque-là qu'apparaît la figure d'Arthur Haulot (1913-2005). Issu d'une famille ouvrière de militants socialistes, il est membre, durant l'entre-deux-guerres, du mouvement de jeunes socialistes «Les Faucons Rouges», puis cofondateur et secrétaire général adjoint du

⁵ Flouquet qui, en dehors de ses nombreuses activités littéraires, était peintre, s'ingénia, pour l'Exposition Universelle de 1958 à Bruxelles (le *Journal des Poètes* y avait ses panneaux), à les représenter sous la forme d'un arbre. Nous ne citerons dans cet article que les entreprises poétiques annexes qui illustrent directement notre propos.

Parti Socialiste clandestin pendant la Seconde Guerre mondiale. Arrêté par la Gestapo en 1941, il est déporté à Mathausen en 1942, puis rapidement transféré à Dachau, dont il organise la libération en tant que vice-président du Comité International de Dachau. De retour en Belgique, il est nommé Commissaire général au Tourisme en 1946. C'est sous cette casquette qu'il propose à Pierre-Louis Flouquet, directeur du *Journal*, que le commissariat qu'il dirige subventionne plusieurs numéros à intérêt touristique. C'est ainsi que naissent trois numéros spéciaux: «Poésie de Belgique» en avril 1948; «L'Ardennes et ses poètes» en mai 1949; «La poésie de Liège» et «Climat poétique du Hainaut» dans le numéro double de juillet-août 1950.

En novembre 1950, Haulot entre dans le comité de rédaction du *Journal*, en reconnaissance de ses qualités d'animateur, mais aussi pour son rôle primordial de pourvoyeur de fonds. Quelques mois avant son entrée dans le comité, lors d'une réunion préparatoire au numéro spécial sur la «Poésie de Belgique», Haulot, soutenu par Flouquet, a proposé d'organiser une rencontre européenne de poésie, au Casino de Knokke-le-Zoute. Il ne s'agit plus de trouver quelques milliers de francs pour la publication d'un numéro de revue, mais bien d'amasser 300'000 francs, selon l'estimation des frais d'organisation avancée par Haulot. Le Commissaire annonce au comité du *Journal* qu'il assumera la partie administrative avec l'aide de sa secrétaire. Il demande en contrepartie aux membres du *Journal* d'établir les contacts nécessaires avec les poètes qu'ils désirent inviter. Du point de vue financier, il assure qu'il trouvera les fonds nécessaires. Il sait déjà que son commissariat subventionnera les rencontres et que l'administrateur délégué du casino, Gustave Nellens, lui offrira la location de la salle de conférence (la moitié du budget initial). Il sait aussi que le Ministère de l'Instruction Publique se devra de participer. Lui reste à convaincre un dernier intéressé de taille.

On se pose à l'époque la question de l'Europe et le temps n'est vraiment pas loin où Robert Schuman proposera, pour éviter un nouveau conflit, de créer l'Europe du charbon et de l'acier (CECA: discours du 9 mai 1950). Dans ce contexte, Haulot demande à Paul-Henri Spaak, alors Ministre des Affaires étrangères et haut responsable socialiste, de subventionner les Rencontres, qui permettront aux poètes de participer, à leur manière, à la construction de l'Europe. Autant dire qu'il prêche un converti⁶. La perspective européenne qui

⁶ Paul-Henri Spaak a reçu en 1957 le Prix Charlemagne pour son rôle en faveur de l'unification de l'Europe.

sert de toile de fonds aux Rencontres séduit Spaak et le Ministère des Affaires étrangères rejoint les autres mécènes. Haulot a respecté ses engagements vis-à-vis du comité du *Journal*.

Les Rencontres Européennes de Poésie se déroulent au Casino de Knokke du 7 au 11 septembre 1951, sous la présidence de l'écrivain français Jean Cassou (1897-1986), résistant arrêté à plusieurs reprises durant la Seconde Guerre mondiale et auteur, sous le pseudonyme de Jean Noir, des *Trente-trois Sonnets composés au secret*, publiés aux Éditions de Minuit clandestines (1944). Flouquet est nommé Secrétaire général des Rencontres et Haulot Secrétaire d'organisation⁷. Des poètes de quatorze nationalités différentes⁸ y participent et débattent sur le thème général des rencontres: «La poésie d'Europe». La question est de savoir «s'il existe entre [l] es peuples [des pays libres de l'Europe] des concordances intellectuelles et spirituelles propres à éclairer et à exalter cette recherche de compréhension et d'union, sur le plan actif de la Poésie»⁹ et si la poésie européenne est capable de prolonger sa tradition humaniste. Les poètes participant également à diverses commissions, au sein desquelles ils se penchent sur des problèmes précis (poésie et critique, poésie et pouvoirs publics, poésie et enseignement, poésie et traduction, archives de poésie, diffusion de la poésie, etc.). Le succès des Rencontres est tellement retentissant que les participants décident, dans une résolution finale, de remettre le couvert tous les deux ans, et ce dès l'année suivante:

LES POÈTES APPARTENANT À QUATORZE PAYS EUROPEENS¹⁰ [...] SE DÉCLARENT CONVAINCUS de l'utilité de tels rassemblements, DÉCIDENT de donner à ces Rencontres sous la présidence de Jean Cassou, un caractère permanent, sous la forme des RENCONTRES BIENNALES DE POÉSIE INTERNATIONALE, dont la première se tiendra à Knokke-le-Zoute en 1952.¹¹

⁷ Autres membres du comité: Raymond Herreman, secrétaire général adjoint; Louis Dubrau, secrétaire d'information; Guy de Bosschère, secrétaire de presse; Jean Gyory, Philippe Jones, Jeanine Moulin, Marian Pankowski, Carlos de Radzitzky, Fernand Verhesen, Edmond Vandercammen, Pieter Buckinx, Basiel de Craene, Maurice Roelandts, Jan Schepens, membres du Comité d'accueil.

⁸ Pays d'origine: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grand-duché de Luxembourg, Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Grèce, Pays-Bas, Portugal, Suisse et deux observateurs des États-Unis d'Amérique.

⁹ Enquête «Poésie d'Europe», *Archives des Biennales*.

¹⁰ Les organisateurs incluent la «Catalogne libre» dans ces 14 pays.

¹¹ «Conclusion», in *Rencontres Européennes de Poésie. Rapport d'ensemble*, n.p. (typographie originale).

Vœu est donc émis d'étendre ces Rencontres au monde entier. La première Biennale internationale de Poésie a lieu du 11 au 15 septembre 1952, au même endroit que l'année précédente¹². Quelques deux cents poètes, issus de vingt-neuf pays différents¹³, sont invités à se pencher sur l'apport de la poésie de la première moitié du XX^e siècle¹⁴. Lors des Rencontres de 1951, la commission de l'édition avait décidé de préparer pour la Biennale de l'année suivante, le premier tome d'une anthologie internationale de poésie qui regrouperait, en six volumes et en français, des poètes vivants de tous pays, indépendamment de leurs orientations religieuses, idéologiques ou politiques. Le Comité des Biennales spécifie à ce sujet, dans la préface du premier volume, que «loin de voir dans leur adhésion à un credo particulier une raison de discrimination, de division ou d'exclusion, il nous plut de n'y trouver qu'une raison de richesse humaine et poétique et un intérêt plus vif pour l'Anthologie»¹⁵.

L'UNESCO, à la demande du Comité des Biennales, accepte de subventionner la publication de l'anthologie. C'est que les Biennales, et les Rencontres avant elles, sont directement placées sous le signe de la *paix* et de la *fraternité* entre poètes. On y voit bien sûr l'influence d'Arthur Haulot et d'autres poètes marqués par la guerre et/ou la déportation (comme le Président Jean Cassou). Dans la résolution finale des Rencontres, les poètes affirment «leur volonté de travailler à *l'unité spirituelle* de l'Europe basée sur un goût identique de la *liberté de la pensée*»¹⁶. Par «unité spirituelle», il faut comprendre «humanisme», c'est-à-dire «expression subtile de l'esprit européen,

¹² Cela ne s'est pas fait sans mal. Le Ministère de l'Instruction Publique, au vu des dépenses à effectuer tous les deux ans, aurait préféré la formule de «rotation internationale» (lettre de Lucien Christophe, directeur de l'Administration des Beaux-Arts et des Lettres du Ministère de l'Instruction Publique à Arthur Haulot, 2 février 1952, *Archives des Biennales*), afin que chaque gouvernement subsidie à son tour les Biennales, mais un accord fut trouvé entre le Ministre de l'Instruction Publique Pierre Harmel et le comité organisateur des Biennales.

¹³ Des invitations ont été envoyées par le Ministère de l'Instruction Publique dans les 65 pays membres de l'UNESCO, ainsi qu'en U.R.S.S. Le nombre d'écrivains que chaque pays désire déléguer a été laissé à la discréption des gouvernements respectifs.

¹⁴ Les interventions des écrivains sur ce thème sont regroupées dans l'ouvrage *Première Biennale Internationale de Poésie. Témoignages sur la poésie du demi-siècle*, p. 11-138.

¹⁵ *Anthologie du demi-siècle de poésie*, vol. I, p. 8.

¹⁶ «Résolution I», in *Rencontres Européennes de Poésie. Rapport d'ensemble*, n.p. C'est moi qui souligne.

[qui] s'est étendu aux peuples des terres les plus lointaines»¹⁷ et qui se nourrit d'échanges et de dialogue entre les peuples, en totale liberté de pensée (condition *sine qua non* de l'humanisme). À ce propos, les poètes adoptent en 1951 la résolution suivante, proposée par le poète français Jean Rousselot (1913-2004):

Les poètes participant aux Rencontres de Knokke adressent leur salut fraternel à tous les poètes, écrivains et artistes qui, en ce moment, dans quelque pays du monde que ce soit, sont emprisonnés, poursuivis ou frappés de mesures d'exception pour avoir exprimé ou pour être soupçonnés d'avoir des sentiments hostiles à l'idéologie qui règne dans ces pays.¹⁸

Si on y réfléchit bien, les quatre points cardinaux (soulignés *supra*) de ces résolutions et objectifs recourent en grande partie les buts que s'est fixés l'UNESCO dans le préambule de son acte constitutif:

Contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations Unies reconnaît à tous les peuples.¹⁹

Les ambitions du *Journal* rejoignaient déjà ce grand objectif de fraternité entre les peuples du monde entier, et on peut dire que les entreprises qui seront liées au *Journal* ne failliront jamais à ce précepte. Jaime Torres Bodet, directeur général de l'UNESCO, ne devait pas s'y tromper, qui envoyait en 1951, pour le vingtième anniversaire du *Journal*, ce message de félicitations: «Le *Journal des Poètes* a réalisé, dans le domaine de la poésie, le programme d'universalité et de fraternité qui constitue le principe même de l'Unesco.»²⁰

Si le comité organisateur se base sur des valeurs humanistes, estimant que les Rencontres doivent servir au poète de «prise de conscience» de la réalité du monde et de ce que la poésie peut y changer, il nie formellement tenir un discours politique. Or, on ne peut s'empêcher de penser que la majorité du comité, Arthur Haulot en tête, est

¹⁷ Enquête «Poésie d'Europe», *Archives des Biennales*.

¹⁸ «Résolution proposée par Jean Rousselot», in *Rencontres Européennes de Poésie. Rapport d'ensemble*, n.p.

¹⁹ *Convention créant une Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture*, p. 1.

²⁰ Cité dans E. Vandercammen, «L'Aventure collective du *Journal des Poètes*», p. 4.

membre du Parti Socialiste ou de tendance socialiste²¹, parti qui soutient le mouvement européen à travers la figure de Paul-Henri Spaak. L'écrivain belge Robert Goffin (1898-1984) se verra d'ailleurs obligé de souligner, lors des discussions²² qui précèdent le vote de la résolution finale, que les poètes ne prennent en aucun cas une décision politique. Il faut dire que les débats qui se veulent apolitiques s'éloignent de plus en plus de leur volonté première.

La position de Robert Goffin, simple participant inscrit aux Rencontres, n'est par ailleurs pas tout à fait innocente. On distingue en filigrane l'apolitisme constitutif du PEN Club auquel il est lié de deux manières différentes: il a cofondé pendant la Seconde Guerre mondiale, lors de son exil aux États-Unis, le PEN Club européen d'Amérique et il est membre de la section belge dont il deviendra président en 1954.

Au cours du débat précédent la résolution finale, une autre question que celle de l'Europe — mais qui n'en pas si éloignée que ça — est évoquée. Il s'agit de la guerre froide. Les poètes de l'Est du Rideau de Fer n'ont pas été invités car, selon Haulot, ils ne jouissent pas d'une liberté d'expression totale et risquent donc d'agir comme des «robots»²³, fermés d'avance aux arguments opposés à leurs convictions. C'est suite à ces révélations que, concernant la motion sur la liberté de pensée, certains écrivains lisent entre les lignes une critique des régimes totalitaires de l'Est et préfèrent s'abstenir. Ainsi, le poète Roger Bodart (1910-1973), conseiller littéraire à l'Administration des Beaux-Arts et des Lettres du Ministère de l'Instruction Publique, s'abstient de voter la résolution finale, estimant que «ce n'est pas dans un très court débat comme celui-ci que l'on pourrait définir dans quelle mesure les poètes sont libres plutôt d'un côté du rideau de fer que de l'autre»²⁴. Pourtant, le comité organisateur ne s'oppose pas seulement aux dictatures des pays de l'Est: en rattachant Josep Carner et Ventura Gassol à la Catalogne libre et non à l'Espagne, et en considérant la Catalogne libre comme un état à part entière dans le décompte des pays participants, il marque aussi son opposition à la dictature du généralissime.

²¹ Albert Ayguesparse, Louis Dubrau, Arthur Haulot, Sara Huysmans, René Meurant, Edmond Vandercammen, Fernand Verhesen pour la partie belge francophone du comité.

²² Les débats se déroulent en français durant les Rencontres. Lors des Biennales, trois langues servent de vecteurs aux discussions: le français, l'anglais et le néerlandais.

²³ *Rencontres Européennes de Poésie. Rapport d'ensemble*, n.p.

²⁴ *Ibid.*

Dès l'année suivante, les débats sont précisés et perdent toute ambiguïté. La condamnation des dictatures par les poètes ne semble plus recouper de débats politiques et idéologiques sous-jacents, mais plutôt s'aligner sur les valeurs avancées par l'UNESCO. On condamne toutes les dictatures, qu'elles se situent à l'Est ou à l'Ouest du Rideau de Fer. C'est ainsi que les régimes portugais et yougoslave, par exemple, sont montrés du doigt sans distinction. Si le comité est effectivement mû par des valeurs philosophiques d'humanisme et de fraternité, on peut aussi affirmer, après examen des débats, qu'il poursuit un second objectif qu'on pourrait qualifier d'idéologico-politique: inscrire la Belgique dans les grandes avancées mondiales de l'époque, à savoir la naissance de la CECA (avec les Rencontres) et de l'UNESCO (dès l'année suivante).

D'un point de vue touristique — ce qui justifie la présence d'Arthur Haulot et les subventions versées par son Commissariat — il s'agit de créer une fenêtre ouverte sur le monde, afin que la Belgique devienne une sorte de référence touristique à l'étranger. C'est le troisième objectif. Et la poésie semble, aux yeux d'Haulot, tout indiquée pour servir d'ambassadrice à la Belgique²⁵. Lors de son discours d'ouverture aux Rencontres, Jean Cassou affirme d'ailleurs: «Il était fatal que cette singulière amitié ait choisi un coin de Belgique pour se manifester. La Belgique est une glorieuse terre de poètes, un pays où les poètes foisonnent [...]»²⁶. À noter que le lieu n'a pas non plus été choisi au hasard: situé sur les confins de la Mer du Nord et du Plat Pays, Knokke reprend une partie des clichés habituellement assignés à la Belgique.

Après avoir examiné les motivations philosophiques, idéologico-politiques et touristiques du comité d'organisation, nous nous pencherons sur ses motivations et les apports littéraires des Biennales. Les actions conjuguées du *Journal des Poètes* et des Biennales confèrent d'abord au groupe constitutif du *Journal*, principalement à Haulot et Flouquet, une certaine notoriété internationale dans le monde de la poésie. Certes, ils ne sont pas les seuls à organiser ce type de congrès. Quelques mois avant les Rencontres, par exemple en juin 1951, s'est tenu le Congrès de Palerme qui regroupait quatre-vingts poètes, dont deux Belges²⁷, invités par la Ville de Palerme,

²⁵ Ce qui renforce le lieu commun qui veut que la Belgique soit une terre de poètes.

²⁶ *Rencontres Européennes de Poésie. Rapport d'ensemble*, n.p.

²⁷ Edmond Vandercammen et Maurice Carême, tous deux membres de l'équipe fondatrice du *Journal des Poètes* (voir *supra*).

qui assumait les frais de séjour²⁸. Mais ces réunions n'ont pas le caractère répétitif des Biennales.

Pour accéder à cette visibilité internationale, mais aussi pour tenter d'accéder à la reconnaissance symbolique en poésie, l'équipe du *Journal* a développé une stratégie aisément décelable. Lors de la création du *Journal*, Edmond Vandercammen insiste auprès de ses confrères pour que le comité intègre Pierre-Louis Flouquet, qui a de nombreuses relations littéraires en France. Cette idée est un véritable coup de génie. En effet, très vite, Flouquet devient la pièce maîtresse du *Journal*, en liant ses nombreux contacts internationaux, et donc, ses lecteurs et collaborateurs. Il commence d'abord par intégrer des poètes français dans le comité de lecture du *Journal* (voir *supra*), puis par organiser les fameux «dîners» du *Journal* qui regroupent autour d'une table convives belges et français. Les Belges investissent ainsi petit à petit la scène parisienne.

Mais ces échanges entre Paris et Bruxelles ne représentent qu'une mince partie des nombreux contacts tissés. Le *Journal* étend vite ses ambitions. Dès le début, Flouquet assure un service régulier et gratuit vers un nombre important de poètes étrangers, disséminés à travers le monde entier. Il noue ainsi contact avec des centaines de poètes avec qui il correspond plus ou moins régulièrement, selon les cas. Des liens se créent, et petit à petit naît un réseau international autour du *Journal*, dont Flouquet est le nœud central. Ce sont ces nombreux contacts qui permettront au *Journal* de mettre sur pied si facilement et si régulièrement les Biennales, qui regroupent des centaines de participants lors de chaque édition.

Pour asseoir l'importance que les Biennales acquièrent petit à petit, le comité organisateur décide de créer un «Grand Prix international de poésie», décerné pour la première fois en 1956 à l'Italien Giuseppe Ungaretti. Ce prix est doté de 100'000 francs, une grosse somme à l'époque pour un prix littéraire décerné par une instance belge²⁹,

²⁸ Ce n'est pas le cas pour les Rencontres et Biennales. Les frais de séjour sont à charge des poètes.

²⁹ Pour information, seul le montant du prix quinquennal de littérature, décerné par le gouvernement, est supérieur à celui du Grand Prix international de poésie. Il vient juste d'être revu à la hausse et porté à 150'000 francs, par l'Arrêté Royal du 7 août 1956 (application au 1^{er} janvier 1956). D'autres prix littéraires valent le détour: le prix triennal, d'une valeur de 75'000 francs, décerné par le gouvernement une fois par an (alternativement au roman, à la poésie et à l'art dramatique), le Prix Rossel, décerné annuellement par le quotidien *Le Soir*, et le Grand Prix de Poésie Albert Mockel, décerné tous les cinq ans par l'Académie de Langue et de Littérature française de Belgique, d'une valeur de 50'000 francs

dans ce cas la Maison internationale de la poésie. Cette A.S.B.L. a été inaugurée le 2 avril 1955, en présence de son président Flouquet, de son secrétaire général Haulot, et de René Meurant (1905-1977), Fernand Verhesen (1913-) et Edmond Vandercammen, membres du Conseil d'Administration.

À côté de la Maison internationale de la poésie, est mis sur pied en 1954 le Centre international d'Études poétiques. Crée à l'initiative de la commission «Poésie et langage» réunie lors de la deuxième biennale (1954), le centre «se propose de susciter, de réunir et de communiquer des études de haute qualité sur tous les problèmes que pose la poésie»³⁰. Alors que la Maison internationale a pour but de doter les Biennales d'une base légale, le Centre tente plutôt d'adoindre au pôle plus littéraire des Biennales — qui touche essentiellement les poètes — une base scientifique, destinée aux critiques et aux philologues. Pour ce faire, on place le Centre sous la direction d'Étienne Souriau, professeur à la Sorbonne, et de Fernand Verhesen, poète et critique. Le Centre édite dès 1955 son *Courrier*, périodique trimestriel qui diffuse des études liées à la poésie et sert donc de pendant au *Journal des Poètes* dont le rôle principal est de publier de la poésie, inédite ou non. En adjoignant des critiques à ses poètes, le groupe du *Journal* réussit un coup de maître, puisqu'il réunit en son sein des producteurs de poésie (acteurs primaires) et les personnes susceptibles de tenir des discours sur ces productions (acteurs secondaires).

Sachant que le groupe du *Journal*, outre ses poètes et critiques, possède ses instruments de diffusion (le *Journal des Poètes* et sa maison d'édition), ses anthologies, ses organes de consécration (ses prix littéraires³¹), ses activités de rassemblement poétique informelles (les dîners) et plus formelles (les Biennales³²), son quartier général (la Maison de la

chacun (mais ils sont tous trois moins bien dotés que le Grand Prix international de poésie). La valeur des autres prix décernés par l'Académie Royale de Langue et de Littérature Française de Belgique varie de 5000 à 20'000 francs, avec une majorité de prix à 10'000 francs.

³⁰ Présentation du centre par Fernand Verhesen, Fonds Pierre-Louis Flouquet, caisse 23 C.

³¹ Grand Prix international de poésie (Maison internationale de la poésie), Prix du *Journal des Poètes*, Prix des essais (*Journal des Poètes*), Prix des Poètes catholiques (par le comité des *Cahiers des poètes catholiques*, dirigé par Flouquet).

³² Certains poètes reconnus y participent, cautionnant la qualité des débats. On y voit par exemple, en 1952, Gottfried Bern (R.F.A.), Lernet-Holenia (Autriche), Gerardo Diego (Espagne), Pierre Emmanuel (France), Lionello Fiumi (Italie) et Léopold Sédar Senghor (Sénégal).

poésie), son centre de recherche (le Centre international), sans compter sa *Tribune poétique*, conférences bimensuelles sur la poésie qu'il organise depuis 1937, on peut affirmer que la boucle est bouclée et que le groupe a tout ce qu'il lui faut pour organiser de manière interne, grâce au large réseau qu'il a créé, sa propre consécration symbolique. Un groupe de poètes est donc né, d'abord réuni autour d'une revue, mais qui a intelligemment étendu sa sphère d'influence et travaillé à son institutionnalisation. Très bien armé par les nombreuses ramifications sur lesquelles il repose — mais aussi parce qu'il allie d'une part un organisateur très impliqué dans les institutions et presque autant dans la politique, et d'autre part un organisateur très au fait de l'actualité poétique, intégré dans le milieu littéraire parisien et en contact avec des poètes français et du monde entier — le groupe du *Journal* arrive à remplir ses objectifs, qu'il élargit au fur et à mesure des années.

Voilà qui a de quoi ébranler quelque peu la confiance du centre parisien. Les premières Biennales, si bien relayées par un groupe littéraire aux multiples ramifications et mises sous la présidence d'un Français, semblent bien constituer la goutte d'eau qui fait déborder le vase. Quelques semaines avant qu'elles aient lieu, des poètes parisiens, dont un certain Edmond³³ (Edmond Humeau, membre du comité français du *Journal*?), organisent dans la précipitation le Congrès de Poésie de Paris, à l'Académie française. Chez les Bruxellois, c'est l'incompréhension :

Le Comité du Journal des Poètes n'a pas encore compris pourquoi les amis parisiens se sont précipités pour organiser un congrès en 1952, quelques semaines avant la Biennale. [Le Congrès] a suscité avec raison l'ire des Bruxellois et celle de nombreux Parisiens. La hâte que montrèrent les organisateurs du Congrès de Paris explique l'improvisation, les erreurs, le manque de rayonnement et le mécontentement. Un mauvais défaut reste un mauvais défaut, mais il y a pire. N'est-il pas regrettable que l'initiative ait porté un coup au projet d'organiser une action concertée de rencontres poétiques internationales? [...] Il est regrettable que les résolutions du Congrès de Paris reprennent sans les changer beaucoup, ni prévenir les lecteurs, la matière des résolutions des Rencontres de Knokke 1951. [...] Il reste que, quoi que nous fassions, toi et moi, Paris et Knokke vont, dans l'esprit de nombreuses personnes, paraître des organisations rivales. Et quelle merveille c'eût été s'il y avait eu la Biennale de Paris et la Biennale de Knokke, l'une les années pair [sic], l'autre les années impair [sic].³⁴

³³ Lettre de Flouquet à Edmond, s.d., *Archives des Biennales*.

³⁴ *Ibid.*

Ce qu'il ressort de cette déclaration, c'est que des poètes belges et français s'insurgent contre les organisateurs du congrès parisien, que les résolutions parisiennes plaignent celles établies en Belgique et même que Knokke et Paris semblent rivales. Sans compter qu'André Billy a taxé, déjà avant la Seconde Guerre mondiale, Bruxelles de «Capitale de la Poésie». C'est ce que souligne le comité du *Journal* dans son petit feuillet publicitaire de 1945: «Le Journal des Poètes va reparaître! Il est juste de rappeler que grâce à l'activité du *Journal des Poètes*, la Belgique devint l'un des centres vivants de la poésie. Bruxelles, capitale de la Poésie, écrivait à son propos André Billy, ami de Guillaume Apollinaire.»³⁵ La Belgique serait-elle, en matière de poésie, en train de damer le pion à Paris, reine du champ littéraire français?

Pas vraiment. Dans tous les cas, le même adjectif vient déterminer les activités du groupe du *Journal*: biennales *internationales*, Centre *international* d'Études poétiques, Maison *internationale* de la poésie, Grand Prix *international*. Knokke (Biennales) et Bruxelles (le reste des activités) deviennent donc une sorte de centre bipolaire de la poésie, mais à l'échelle internationale. Pas question donc d'affirmer que le tandem Knokke-Bruxelles supplante, en matière de poésie, Paris. La capitale française conserve son rôle de haut lieu de consécration symbolique de la poésie écrite en langue française et le couple Knokke-Bruxelles se voit décerner un autre rôle à jouer: devenir l'un des centres³⁶ internationaux de la poésie contemporaine.

Les poètes du *Journal* repoussent donc l'opposition centre vs périphérie au profit d'une universalité qui transcende les frontières. Pour le formuler autrement, ils tentent de supplanter le centre, en dépassant son champ d'action et en outrepassant ses fonctions. Si on veut voir dans cet universalisme une stratégie³⁷ alternative d'émergence

³⁵ Archives privées Charles Bertin, caisse 1 «poésie».

³⁶ Étant donné que l'on sort du cadre de la littérature francophone, il est plausible de parler de plusieurs «centres», comme c'est le cas dans les littératures hispanophone ou germanophone, par exemple.

³⁷ On peut analyser leur manière d'agir sous un angle tout à fait différent, en se focalisant plutôt sur la tendance politique des membres du comité du *Journal*, et sans doute ne faut-il négliger aucune des deux analyses (focalisation politique ou stratégies d'émergence), si pas les lier. Au départ (début des années trente), les membres du comité du *Journal*, assez proches du communisme, entrent dans le jeu de l'internationalisme en littérature. Ils obéissent donc à une logique proônée par les activités du Parti. Après guerre, lorsque les tendances politiques du comité se rapprochent plutôt du socialisme, le *Journal* ajoute à l'universalisme l'expérience de la construction européenne.

au sein du champ littéraire français — qui s'opposerait aux stratégies d'assimilation et de repli — on peut dire qu'elle ne paie pas. En effet, même si d'une part de nombreux contacts ont été établis entre les poètes parisiens et les poètes belges par l'intermédiaire du *Journal*, des dîners, de la Tribune poétique, etc., d'autre part le comité organisateur choisit un poète français pour diriger les Biennales, à peine deux poètes belges faisant partie du comité du *Journal* accèdent à la reconnaissance symbolique dans l'hexagone. Il s'agit de Géo Norge (1898-1990) et de Maurice Carême (1899-1978). Néanmoins, ils ne semblent pas devoir leur succès au *Journal*. Le premier est parti vivre en France et a établi des contacts sur place, ce qui lui ouvre les portes de la reconnaissance et le second acquiert une reconnaissance, plus relative, grâce à ses expériences poétiques liées à l'enfance. Ces deux écrivains ne comptent d'ailleurs pas parmi les plus actifs du *Journal*. Le noyau dur se compose de cinq têtes pensantes (Flouquet, Haulot, Dubrau, Verhesen, Vandercammen)³⁸. Pour ce qui concerne Flouquet, le milieu littéraire souligne plutôt son rôle d'animateur que ses talents poétiques. C'est d'ailleurs ce que met en exergue Jean Cassou dans son discours de clôture des Rencontres de 1951: «Pour poursuivre pareille entreprise, il est certain qu'il fallait beaucoup des vertus qui sont celles de P.-L. Flouquet et que c'est pour ces vertus, pour ce don de camaraderie, d'animateur, pour cette chaleur du cœur que nous lui disons de nouveaux remerciements.»³⁹ Pour Haulot, même type de portrait, agrémenté de la dimension mythique de l'Orphée revenu des enfers. Quant à Louis Dubrau (pseudonyme de Louise Scheidt, 1904-1997), Verhesen et Vandercammen, on souligne surtout la qualité de leurs travaux critiques.

La stratégie alternative de l'universalisme — qui allie dans ce cas logiques autonome (tentative d'accession à la reconnaissance symbolique) et hétéronome (inscription politique et philosophique dans les avancées et réflexions de l'époque) — offre donc au groupe du *Journal* une certaine notoriété et à la poésie belge francophone une visibilité accrue hors des frontières belges. Sur le plan institutionnel belge, les principaux animateurs du groupe accèdent à une importante reconnaissance symbolique, grâce surtout au prestige qu'ils acquièrent par leur action internationale. Haulot mène de front carrières

³⁸ Lettre de Verhesen à Marcel Thiry, 16 décembre 1945, dans laquelle il rappelle que ces cinq personnes constituent les «membres actifs du comité» (Fonds Marcel Thiry).

³⁹ *Rencontres Européennes de Poésie. Rapport d'ensemble*, n.p.

d'écrivain et de haut fonctionnaire et occupe une place médiatique de choix, jouant subtilement de l'ascendant qu'il tire de ses statuts de commissaire général et d'ancien déporté. Usant toujours de son aura, il met Flouquet à l'abri des critiques sur son activité, durant la guerre, de chef de service des informations de langue française du commissariat général à la Restauration du Pays⁴⁰. Arguant qu'il n'a dénoncé personne⁴¹ et lui délivrant des subsides de son administration, il le réhabilite⁴² et lui permet de gravir les échelons de la reconnaissance au sein de l'institution littéraire belge. Quant à Vandercammen, Dubrau et Verhesen, ils sont respectivement élus à l'Académie royale de langue et de littérature française en 1952, 1972 et 1973. Enfin, les Biennales — qui ont lieu depuis 1984 au Palais des Congrès de Liège, le *Journal* et la Maison internationale de la poésie perdurent encore de nos jours, et perçoivent toujours des subventions ministérielles.

Si la stratégie porte ses fruits sur le plan national en se forgeant un centre à part entière, elle ne permet pas aux poètes belges francophones d'accéder à une véritable reconnaissance symbolique en France, ni de prendre leur indépendance vis-à-vis de Paris. Le tandem Bruxelles-Knokke, en effet, en transcendant les frontières du champ littéraire français, annule d'emblée son efficacité en deçà de ces mêmes frontières.

Cet échec relatif n'est pas sans rappeler celui des membres des PEN Club. Quel écrivain belge francophone, en effet, peut se vanter d'avoir accédé à la reconnaissance symbolique grâce à son appartenance au PEN Club? Tout au plus certains écrivains y ont-ils occupé une place importante parce qu'ils avaient précisément accédé à cette reconnaissance. C'est le cas de Louis Piérard (1886-1951) qui, fort de sa participation à la Première Guerre mondiale, et des œuvres patriotiques qu'il en a tirés avec succès, accède rapidement à la reconnaissance et à diverses fonctions hautement symboliques (par exemple dans le champ du pouvoir), telle que celle de député socialiste en

⁴⁰ Henry van de Velde (1863-1957), qui a travaillé au sein du même Commissariat en tant que conseiller esthétique, se verra dans l'obligation, pour sauver sa peau, de fuir en Suisse où il trouvera refuge jusqu'à la fin de sa vie.

⁴¹ Il s'agit du critère principal qu'utilise Haulot pour s'assurer du civisme d'un compatriote (témoignage d'A. Haulot à l'auteur).

⁴² De nombreuses traces de la bienveillance d'Haulot subsistent. Ainsi par exemple une lettre du 26 août 1951, dans laquelle Haulot déclare à Thiry, qui refuse de participer aux Rencontres à cause de l'attitude de Flouquet pendant la guerre, que Flouquet n'a rien à se reprocher (Fonds Marcel Thiry, dossier «polémique»).

1919. Armé de ce précieux bagage, il fonde en 1922 le PEN Club des écrivains belges de langue française, dont il prend la direction par la même occasion.

Si on y réfléchit bien, les quatre principes de base de la charte du PEN Club International, à laquelle adhèrent tous les centres nationaux et que nous reproduisons ci-dessous, rejoignent les objectifs de fraternité, de paix, de liberté de pensée et d'apolitisme que se sont fixés les Biennales:

1° La littérature, si elle connaît des nations, ne connaît *pas de frontières*, et les échanges littéraires doivent rester en tout temps *indépendants des incidences de la vie politique des peuples*.

2° En toutes circonstances, et particulièrement en temps de guerre, le respect des œuvres d'art, patrimoine commun de l'humanité, doit être maintenu au-dessus des passions nationales et politiques.

3° Les membres de la Fédération useront en tout temps de l'influence qui pourrait dériver de leur personne et de leurs écrits en faveur de la *bonne entente et du respect mutuel des peuples*; ils s'engageront à faire tout leur possible pour écarter les haines de races, de classes et des nations et pour répandre l'idéal d'une humilité vivant en paix dans un monde uni.

4° Le P.E.N. défend le principe de la *libre circulation des idées* entre toutes les nations, et chacun de ses membres a le devoir de s'opposer à toute restriction de la *liberté d'expression* dans son propre pays ou dans sa communauté. Il se déclare pour une presse libre et contre une censure arbitraire en temps de paix.⁴³

Déjà un peu avant la Seconde Guerre mondiale (par exemple par l'exclusion du PEN allemand nazifié) mais surtout après 1945, le PEN Club peine à maintenir son apolitisme de principe, malgré les déclarations du point 1. La guerre froide pèse sur les décisions du PEN, qui a de plus en plus de difficultés à consacrer ses discussions à des sujets littéraires⁴⁴ — ce dont se plaignent d'ailleurs certains auteurs adhérents⁴⁵.

Des déclarations parallèles à celles des Biennales émaillent les réunions internationales du PEN, telles que les prises de position en faveur d'écrivains opprimés par des régimes dictatoriaux ou totalitaires. Dans ce cas, la stratégie universaliste, presque uniquement fondée sur une logique hétéronome, permet à certains écrivains, déjà reconnus

⁴³ *PEN International. Centre français de Belgique*, p. 11. C'est moi qui souligne.

⁴⁴ N. Racine, «L'action européenne des PEN Clubs...», p. 107.

⁴⁵ L. Dubrau, «En marge du Congrès d'Edimbourg», p. 558.

dans leur pays, de se positionner sur le plan politique, tout en leur donnant une visibilité internationale accrue. Elle ne rejaillit cependant pas nécessairement sur l'accréditation symbolique des écrivains. Ils n'en ont d'ailleurs en général pas besoin, puisqu'ils ont déjà acquis dans leur champ littéraire une certaine position symbolique qui leur permet justement d'entrer dans le jeu de la scène internationale. Il semblerait donc décidément que l'universalisme ne soit pas une stratégie d'émergence adéquate, et qu'elle ne serve qu'à des écrivains déjà reconnus ou à des écrivains non reconnus mais qui n'acquièrent par elle qu'une certaine visibilité internationale.

Bibiane FRÉCHÉ
Université Libre de Bruxelles

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Anthologie du demi-siècle de poésie. Première Anthologie mondiale des poètes vivants*, Lausanne, Éditions La Concorde, 1952, vol. I.
- Archives des Biennales internationales de Poésie*, sans cote, Archives et Musée de la Littérature, Bruxelles.
- Convention créant une Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture*, Londres, 16 novembre 1945.
- Louis DUBRAU, «En marge du Congrès d'Edimbourg», *Bulletin officiel de l'Association des Écrivains Belges et de l'Association des Auteurs et Compositeurs dramatiques Belges de Langue Française*, n°10-12, octobre – décembre 1950, p. 557-558.
- Fonds Pierre-Louis Flouquet, FS XVIII, Archives et Musée de la Littérature, Bruxelles.
- Fonds Marcel Thiry, sans cote, Bibliothèques Chiroux-Croisiers à Liège – Salle Ulysse Capitaine.
- Fonds privé Charles Bertin.
- Langue Française*, n°10-12, octobre – décembre 1950, p. 557-8.
- Manifeste du Groupe du Lundi. 1^{er} mars 1937*, Bruxelles, Impr. Van Doorslaer, 1937.
- PEN international. Centre français de Belgique. Répertoire bibliographique*, s.l., 1964.
- Première Biennale Internationale de Poésie – Knokke – septembre 1952. Témoignages sur la poésie du demi-siècle*, [Bruxelles], Éditions de la Maison du Poète, 1953.
- Nicole RACINE, «L'action européenne des PEN Clubs de 1945 aux années soixante», in *Les Intellectuels et l'Europe de 1945 à nos jours*, éd. A. Bachoud et al., s.l., Publications universitaires Denis Diderot, 2000, p. 103-120.
- Rencontres Européennes de Poésie, Casino de Knokke-le Zoute, 7 au 11 septembre 1951. Rapport d'ensemble*, s.l.n.d., [1951].
- Edmond VANDERCAMMEN, «L'Aventure collective du *Journal des Poètes*», *Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises*, tome LIV, n°1, 1976, p. 30-40.